

PSYCHIATRIE

Des médicaments d'une valeur de 150 millions de FCfa à des hôpitaux

Au Sénégal, des efforts sont en train d'être consentis par les autorités et les populations dans le cadre de la Couverture maladie universelle (Cmu). L'objectif étant d'assurer une plus large prise en charge des couches défavorisées à partir de l'assurance maladie via un système mutualiste. Mais, force est de reconnaître que la question de l'accès au médicament dans le paquet de services demeure un casse-tête. D'où la portée de ce don de médicaments remis par l'association italienne de bénévoles, Aurora, que dirige Simone Canapini. Souleymane Diop, le responsable local de la filiale sénégalaise d'Aurora, sis aux Parcelles assainies, unité 3, à Thiès, affirme que, pour cette livraison, 20.051 boîtes de clompramine, entre autres médicaments, très utiles dans la prise en charge des malades destinés à la psychiatrie, ont été partagés aux hôpitaux de Thiaroye, Fann, Thiès, Fatick, Kaolack et Ziguinchor. La dernière région citée bénéficie également d'une unité complète de réanimation estimée à 10 millions de FCfa. « Ces médicaments ont été fournis à partir d'une expression des besoins des structures sanitaires », a-t-il précisé. Selon lui, il ne s'agit que du premier jet de l'année en cours. Car « d'ici septembre prochain, notre objectif est de tripler le volume de l'appui donné l'année dernière et qui a atteint 250 millions de FCfa », soutient-il.

Outre le volet santé, l'association intervient dans la formation sanitaire et le développement rural, avec des projets de soutien à l'agriculture et à la production d'énergie à partir du Jatropha dont l'huile est utilisée pour l'alimentation des motopompes destinées à l'irrigation. Les représentants des structures de santé, venus de Thiaroye et de la région médicale de Thiès, ont remercié l'association Aurora et témoigné de leur engagement dans un secteur social comme celui de la santé des populations. « Dans notre combat contre toutes les maladies, le médicament est un élément indispensable. Donc, tout acte qui permet sa disponibilité constitue un geste apprécié à sa juste valeur », confie Mme Fatou Diop, au nom de ses collègues.

Mbaye BA